

MAIRIE DE BRIGNEMONT

RÉUNION DU 22 mars 2016

Séance 2016-I

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain CLUZET Maire

Date de convocation : 15/03/2016

PRESENTS - MM CLUZET Alain, BOUSSAROT Jérôme, SAURIN Jacques, MOULET Jean-Louis, MOUREAU Marie-Claude, , Denis TIAR VIVIAN Sonia CARLESSO Serge, SIMORRE Sylvana, LACOURT André CHAUBET Bernard

Absents excusés

SECRETAIRE - Marie-Claude MOUREAU

2016-I-1 Vote du compte de gestion et du compte administratif 2015

Le conseil municipal de la commune de BRIGNEMONT après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des état de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer. Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{ER} Janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3° Statuant su la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2016-I-2 : Vote du taux des taxes 2016

-Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes pour l'année 2016 ce qui donne le résultat ci-dessous :

LIBELLES	BASES NOTIFIEES	TAUX	PRODUIT
Taxe d'Habitation	368 800	5,83	21 501.00
Taxe Fonc Prop Bâties	210 100	7,54	15 842.00
Taxe Fonc Prop non Bâties	44 800	74,32	33 295.00
			70 638.00

2016-I-3 : Demande de certificat d'urbanisme

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande de certificat d'urbanisme sur la parcelle A 430-440-442

Un permis de construire avait été déjà accordé sur cette parcelle en 2007.

Le P L U de la commune n'étant pas encore approuvé, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette demande :

Après délibération, le conseil municipal :

-Compte tenu que cette parcelle sera incluse dans le périmètre constructible du futur Plan Local d'Urbanisme

DONNE un avis favorable à cette demande.

2016-I-4: Adhésion au groupement de commandes pour choix d'un prestataire dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic des poteaux et bouches d'incendie

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 8 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'un diagnostic des poteaux et bouches d'incendie doit être réalisé annuellement ;

Considérant qu'il est opportun de créer un groupement de commandes en vue de la passation de marchés concernant la réalisation du diagnostic des poteaux et bouches d'incendie ;

Considérant que la Commune de Lagraulet Saint-Nicolas assurera la mission de coordonnateur de ce groupement ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

Mairie de BRIGNEMONT Séance du 22 mars 2016

- Décide d'adhérer au groupement de commandes afin de retenir un prestataire dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic des poteaux et bouches d'incendie ;
- Approuve la convention annexée à la présente délibération ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention
- Désigne Coordonnateur de ce groupement, la Commune de Lagraulet Saint-Nicolas.

2016-I-5 Location de la salle de réunion au-dessus de la mairie

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de fixer le tarif pour les particuliers de la petite salle de réunion située au-dessus de la mairie.

Après délibération, le conseil municipal :

-FIXE à quarante euros par jour le prix de location de cette salle

-FIXE à deux cents euros le prix de la caution

**DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL**

Réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2016

Présents : MM CLUZET Alain, BOUSSAROT Jérôme, SAURIN Jacques, MOULET Jean-Louis,
MOUREAU Marie-Claude, Denis TIAR VIVIAN Sonia

Secrétaire de séance : MOUREAU Marie-Claude

Délibérations prises

2016-I-1 Vote du compte de gestion et du compte administratif 2015

2016-I-2 : Vote du taux des taxes 201

2016-I-3 : Demande de certificat d'urbanisme

2016-I-4: Adhésion au groupement de commandes pour choix d'un prestataire dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic des poteaux et bouches d'incendie

2016-I-5 Location de la salle de réunion au-dessus de la mairie

Alain CLUZET :	André LACOURT
Jérôme BOUSSAROT	Denis TIAR :
Jacques SAURIN	Bernard CHAUBET : Absent
Jean-Louis MOULET	Silvana SIMORRE
Serge CARLESSO	Marie-Claude MOUREAU
Sonia VIVIAN	